

M. le vice-président: J'aimerais que le ministre réponde brièvement si possible.

M. Coates: Je vous comprends, monsieur le Président.

M. Axworthy: Il veut s'en aller au plus vite, car il est mal à l'aise.

M. Coates: On voit bien que nous sommes lundi matin. Je crois avoir lu dans le journal dont a parlé le député de Brant (M. Blackburn), peu après le changement de gouvernement et ma nomination au ministère de la Défense nationale, qu'il était d'accord avec moi lorsque j'ai déclaré qu'il y aurait un nouvel uniforme distinctif pour nos trois corps d'armée. Or, le député voudrait maintenant que je retarde ma décision. Nous allons donner un nouvel uniforme distinctif à chacune des armes.

Deuxièmement, j'ignore où le député a pêché ses statistiques. Peut-être auprès d'autres députés de son parti. Je sais que le député de Brant souscrit à la position que nous avons prise à propos de l'OTAN contrairement à d'autres députés de son parti qui sont contre et qui souhaitent notre retrait de cet organisme et de NORAD. J'aimerais bien que le député ramène ses collègues dans le droit chemin, mais je tiens à lui rappeler que je ne crois pas du tout que nous arrivions au deuxième rang, derrière les États-Unis, au chapitre des dépenses militaires. Le Canada est peut-être le deuxième, mais à partir de la fin.

M. Axworthy: C'est ce qui va se passer si vous continuez ainsi.

M. Coates: Seul le Luxembourg, je crois, dépense moins que nous. Mais c'est toujours le même problème avec les libéraux. Ils lancent en l'air des statistiques à la Paul Martin pour que les Canadiens ne sachent jamais à quoi s'en tenir. Nous allons faire en sorte de respecter nos engagements envers l'OTAN. On ne les a pas respectés jusqu'ici, que je sache.

M. le vice-président: La période prévue pour les questions et les commentaires est maintenant terminée. Nous allons poursuivre le débat.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le Président, question de privilège.

M. le vice-président: Le député de Brant soulève la question de privilège.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je tiens à rétablir les faits. J'ai parlé du changement de couleur des uniformes avant l'exposé économique, et non après.

Mlle MacDonald: A ce qu'il prétend.

M. le vice-président: Le député de Brant (M. Blackburn) sait qu'il n'y a pas là matière à soulever la question de privilège. Nous allons donc reprendre le débat. Le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) a la parole.

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur le Président, le député de Brant (M. Blackburn) vient de préciser un point qui a eu l'heur de nous surprendre tous et selon lequel la récente déclaration économique aurait changé bien des choses au Canada puisque, pour la première fois, les Canadiens ont appris la vérité et savent à quoi s'en tenir. Le gouvernement doit apporter des changements. Peut-être devra-t-il attendre quelques mois pour réaliser certaines promesses, mais

avant que son mandat ne tire à sa fin, les députés apprendront à considérer lesdites promesses avec respect.

M. Axworthy: Qu'avez-vous dit au cours de la campagne électorale?

M. Thacker: Je prends la parole pour appuyer le discours du trône qui, ainsi que vous le savez, monsieur le Président, modifie l'orientation du Canada à bien des égards. Il amorce une démarche qui, d'ici au mois d'avril 1985, devrait faire connaître aux Canadiens toute la vérité sur les torts que le précédent gouvernement, de concert avec ses alliés du NPD, a causés à notre pays.

M. Axworthy: Il s'agira vraisemblablement d'une démarche de droite, réactionnaire et rétrograde.

M. Thacker: Nous trouvons pour la première fois dans le discours du trône un élément de vérité qui est vraiment rafraîchissant.

M. Axworthy: Il est vraiment progressiste. Toutes ces coupures qu'il effectue dans les programmes de formation. C'est vraiment un excellent discours du trône.

• (1210)

M. Thacker: Il rend l'espoir aux jeunes; en effet, ceux-ci seront dorénavant en mesure de participer activement à la vie de notre pays. Si, dans les années 20, 30 ou 40, nos devanciers avaient fait à notre pays le tort que le parti libéral et le Nouveau parti démocratique lui ont fait depuis 15 ans, nous ne posséderions pas les richesses, les avantages et la position financière qui sont les nôtres aujourd'hui. C'est parce qu'ils ont fait preuve de prudence dans leur gestion des affaires publiques que le Canada a pu prendre sa place parmi les puissances mondiales. La coalition libérale-néo-démocratique a presque réduit ces avantages à néant. Voilà pourquoi ces deux partis n'occupent plus à eux deux que sept rangées des banquettes d'en face. J'ajouterai qu'ils peuvent se compter chanceux d'en occuper autant.

Avant d'entreprendre l'examen détaillé du discours du trône, je tiens à vous féliciter, vous qui êtes vice-président des comités pléniers de la Chambre. Je sais que les gens d'Edmonton-Nord sont fiers de vos réussites depuis de nombreuses années. Les honneurs que vous méritez rejaillissent à la fois sur votre famille et les gens d'Edmonton-Nord. Ces observations valent également pour monsieur le Président, le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley), et pour le vice-président de la Chambre et président des comités pléniers. Je suis sûr que les électeurs de la circonscription de Verchères sont vraiment fiers des hautes fonctions que leur député est appelé à assumer. Ces observations valent en outre pour le député de Sherbrooke (M. Charest). C'est vraiment admirable de voir les institutions gouvernementales compter des représentants de toutes les régions de notre magnifique pays. Le rôle que vous jouez est absolument indispensable à la vie publique de notre pays. Vous devriez y consacrer le plus clair de votre temps. Sans doute n'arriverez-vous pas à servir vos commettants d'une façon aussi complète qu'auparavant, mais je suis sûr que ceux-ci comprendront la situation.